

Module 5.1 : Le Plagiat

Le plagiat consiste à copier un auteur en s'attribuant indûment des pages de son œuvre sans citer ses sources. Le plagiat est considéré comme un vol littéraire. C'est réutiliser les idées ou les écrits d'une autre personne et de les faire passer pour les vôtres.

À l'université, le plagiat est un problème sérieux. Si votre instructeur suspecte du plagiat, lui et les responsables de votre faculté vont mener une enquête. Si vous êtes jugé coupable de plagiat vous ferez l'objet de pénalité. Être reconnu coupable de plagiat peut entraîner l'échec à un examen ou un cours.

Le personnel des bibliothèques sera ravi de vous aider à apprendre comment prévenir le plagiat.

Si vous voulez utiliser une idée ou un travail qui n'est pas le vôtre, vous devez citer vos sources. Citer vos sources donne aux lecteurs suffisamment d'informations pour trouver les travaux que vous avez utilisés, afin qu'ils puissent vérifier la fiabilité de votre travail et en savoir plus.

Vous devez indiquer si vous citez directement une autre publication ou si vous reformulez une idée dans vos propres mots; reformuler une idée est aussi appelé paraphraser. L'expression « intégrité académique » désigne l'utilisation de citation appropriée pour reconnaître l'auteur d'un terme, d'un concept ou d'une théorie particulière dans son travail universitaire.

Dans votre article, vous devez citer en identifiant les œuvres que vous avez utilisées pour soutenir votre argument. Il existe différents styles de citation pour différents sujets, tels que Chicago, Vancouver, APA ou MLA. Votre instructeur vous dira lequel vous devez utiliser. Chaque style de citation est différent, mais les bibliothèques peuvent vous aider à les apprivoiser. Nous avons des guides pour de nombreux styles de citation sur notre site Web.